

A l'ensemble des candidats

Objet

Marché n° 25 013 PNCAL

Accompagnement opérationnel pour la mise en œuvre d'une éradication durable des mammifères introduits sur l'île de Riou (Parc national des Calanques)

Suivi par

Lorraine ANSELME Tél. direct: 06 83 19 09 77

Lorraine.anselme@calanques-parcnational.fr

Date

Marseille, le 28/10/2025

Le Parc national des Calanques est partenaire de la mise en œuvre de mesures compensatoires du projet 'Provence grand Large' dont le contrôle et l'éradication des prédateurs des puffins et de l'océanite tempête. La prestation attendue au titre de ce projet de marché est l'accompagnement opérationnel et la réalisation de l'ensemble des démarches en amont de la mise en œuvre d'une éradication durable des mammifères introduits sur l'île de Riou (Parc national des Calanques)

A cette fin vous sont communiquées les pièces suivantes :

- Le cahier des clauses particulières (CCP)
- La Décomposition de Prix Globale et Forfaitaire

Si ce projet vous intéresse, je vous demande de bien vouloir soumettre votre offre sur le site https://www.marchespublics.gouv.fr

Votre offre doit être composée :

- Des documents de candidature (DC1 et DC2 ou DUME, présentant à minima le nom, le statut, les coordonnées et le SIRET de la société, son chiffre d'affaires sur les 3 dernières années, ses moyens humains et les références de la société sur des prestations similaires)
- Du montant forfaitaire en euros HT et TTC ainsi que du taux et du montant de la TVA,
- De votre mémoire technique précisant votre capacité à réaliser la prestation ; les CV (qualité, compétences, savoirfaire) de l'équipe envisagée pour la réalisation de la mission, vos références dans la réalisation de prestations similaires; et le calendrier d'exécution de la prestation.

Le délai de validité de l'offres est de 60 jours.

Les offres seront jugées sur 100 points répartis comme suit :

- 30% sur le prix en euros TTC (ratio entre l'offre la moins onéreuse et celle des autres candidats. Le produit de ce ratio avec le coefficient de pondération donne la note du critère prix.)
- 50 % appréciée sur la compétence, l'expérience et la qualification sur la base des CV (formation, compétences, expériences) des personnes pressenties pour l'exécution de la prestation, et de l'expérience du prestataire dans l'exercice demandé,
- 20 % appréciée sur la base du document technique (méthodologie et l'organisation pour la réalisation de la prestation dont le calendrier d'exécution et des délais de réalisation proposés dans le respect du cahier des charges.



Des précisions sur les sous-critères sont apportées dans le chapitre 4.12 du CCP

Conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la Commande publique, l'acheteur peut négocier mais se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sans négociation. Les échanges peuvent se faire par voie électronique, seule l'offre de l'attributaire fait l'objet d'un nouvel acte d'engagement.

La date limite de réception des offres est fixée au 20/11/2025 à 18 heures.

Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise sous 8 jours ouvrés francs à partir de la demande du Parc national des Calanques :

- Les certificats relatifs aux obligations fiscales et sociales (formulaire NOTI 2, attestation URSSAF et liasse 3666);
- Un extrait K ou un extrait Kbis ou un extrait D1 Le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail. Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés.
- L'attestation d'assurance en Responsabilité civile en cours de validité.